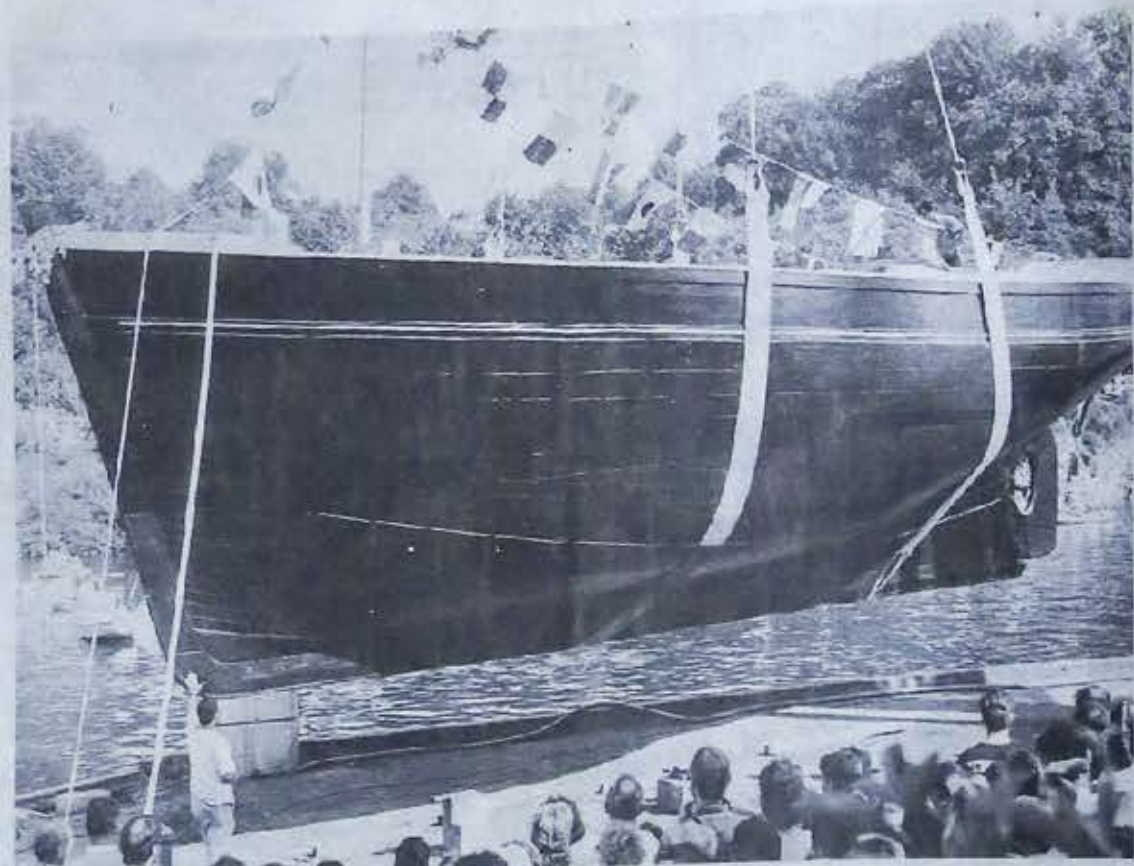


# Mise à l'eau de « La Belle-Angèle » « Pays côtier, pays de marins »

(Lire aussi en page 8)

« Le Pays côtier est un pays de marins », a assuré, samedi après-midi, Joseph Le Bourhis, maire de Moëlan-sur-mer. Le président du Pays côtier des avens peut difficilement être contredit. Toute la journée de samedi, et une bonne partie de la nuit de dimanche, Pont-Aven et son port ont vécu une « une grande journée historique », comme l'a

dit son maire, Louis Lozachmeur. Une journée en trois dimensions : la fête sur terre et sur mer ; un grand moment maritime, avec la mise à l'eau de « La Belle-Angèle » ; un événement de patrimoine, « ce bateau, célébrant la mémoire de la mer, étant un pont entre les générations ». Flash-back en bref et image.



Levée par une grue, « La Belle-Angèle » a été mise à l'eau, samedi vers 18 h. Grand moment.



Deux années de ténacité récompensée, pour les élus du Pays côtier des avens. « La Belle-Angèle » est née et flotte réellement. Joseph Le Bourhis et les autres n'ont pas été les derniers à monter à bord.



Chaque maire a tenu à représenter sa commune. On en reconnaît quelques uns, en compagnie d'Anna, la marraine de « La Belle-Angèle », dont c'était le 15<sup>e</sup> anniversaire, samedi. A l'extrême droite, Philippe Beauchêne.



Superbe spectacle sur l'Aven avec les vieux gréments, venus en nombre.



« André Yvette », de Camaret, sur l'Aven. Sompieux. Son arrivée près de « La Belle-Angèle » a fait sensation.

## 5 000 ?

Difficile de chiffrer le nombre de spectateurs. Samedi, en fin d'après-midi, plus de 2 000 tickets d'entrée avaient été vendus. Si on y ajoute tout le public qui se trouvait sur l'autre rive et

les entrées à la « grande bouffe » et aux spectacles du soir, on doit approcher des 5 000 personnes. Inespéré ! Même si on est loin des 40 000 de Corentin, le lougre de l'Odet.

## Odeurs

La station d'épuration, qui se trouve pas très loin du lieu de la fête, n'a épargné personne. Sous la chaleur, les narines ont souffert avec ses odeurs. Parfois insupportables.

## Vu

Tous les élus du Pays côtier, ou presque, sont venus. Nous avons vu Yvon Le Bris (Bannalec), Pierre Mahé (Pont-Aven), Francis Marrec (Riec-sur-Bélon), Robert Guillou (Baye), Louis Lozachmeur (Pont-Aven), Guy Savin (Mellac), Joseph Le Bourhis (Moëlan-sur-mer), etc. Que les « oubliés » nous excusent. Par contre deux absents de marque, Louis Le Pensec (excusé et actuellement en Nouvelle-Calédonie) et Marcel Raoul. On se demande bien pourquoi le maire de Clohars-Carnoët ne s'est pas déplacé...

## Village

Beaucoup de stands au « village », près du port. Des constructions navales de Loctudy, à l'école de voile de Port-Manech, en passant par le domaine équestre de Kertrégulier, des exposants de tableaux et maquettes. Chacun a présenté son produit. Belle affluence et flot de curieux ininterrompu.

## 38 000 F

38 000 F. C'est la somme que les responsables de l'association « La chasse marée du pays des avens » ont pu mettre dans leur caisse, dès le début de la

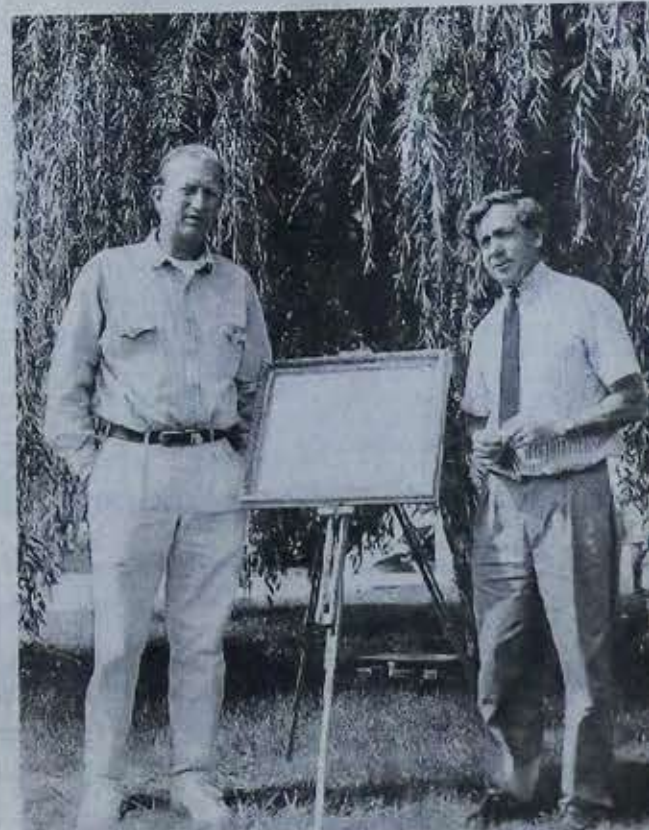
journée. En plus des 35 000 F provenant de la vente de l'aquarelle de Moret, sont venus s'ajouter les 3 000 F offerts par le Crédit agricole. « C'est très bien. Ça amorce la pompe », s'est félicité le président Philippe Beauchêne.

## B.A

Samedi, c'était vraiment la journée des BA (Bonnes actions et « Belle-Angèle »). Le commissaire-priseur, qui a officié pour la vente aux enchères, l'a fait gratuitement. Laisant de côté, tous pourcentages et tous frais d'enregistrement. Sympa. Ou encore la venue du bagad Kemperie, qui a donné une aubade, au moment de la mise à l'eau. Agréable. Les musiciens ont même quitté leurs répétitions pour « La Belle-Angèle ».

## Publicité

Saint-Brieuc et « Le Grand Léon » ; Camaret, « La Belle Etoile » ; Concarneau, « Marche Avec » ; Quimper « Corentin », le lougre de l'Odet ; le Cap-Sizun et, bien sûr, « La Belle-Angèle ». Chacun association amoureuse de la mer et des vieilles coques a tenu à présenter son projet. Publicité bien ordonnée, commence par soi-même.



Entourant, l'aquarelle d'Henry Moret, MM. Imbert, le donateur, et Thierry, commissaire-priseur. « Barques en pêche sur la côte » a été enlevée pour 35 000 F.